

Au-delà de 40 minutes, c'est insupportable

Edité par S.L

le 17 décembre 2013 à 13h44, mis à jour le 17 décembre 2013 à 14h04.



Station de métro, Archives / Crédits : AFP

NOTRE SOCIÉTÉ

Les cadres franciliens qui passent en moyenne 15% de leur journée de travail dans le trajet de leur domicile à leur entreprise, parfois hors Paris, jugent "inacceptable" d'avoir un temps de transport supérieur à 40 minutes.

Les cadres ont-ils une autre notion du temps que les autres travailleurs ? En tout cas, lorsqu'on leur demande ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas comme durée pour se rendre à leur travail, ceux-ci ont un avis. Les cadres franciliens qui passent en moyenne 15% de leur journée de travail dans le trajet de leur domicile à leur entreprise, parfois hors Paris, jugent "inacceptable" d'avoir un temps de transport supérieur à 40 minutes, selon une étude publiée lundi.

Les cadres franciliens "plébiscitent la proximité avec leur domicile", selon cette étude réalisée par la société Quartier Libre pour la Société Foncière Lyonnaise (SFL). Ainsi, parmi ceux travaillant à Paris, un sur deux considère comme "inacceptable" un temps de transport supérieur à 35 minutes. Et huit salariés sur dix travaillant hors de la capitale, disent de même pour un temps de transport supérieur à 40 minutes. Dans le cadre de cette étude, 50% des cadres supérieurs franciliens interrogés ont affirmé être "prêts à modérer leur prétention salariale si cela leur permet de travailler dans Paris intra muros".

La proximité a une valeur

Et selon les calculs de Quartier Libre, "une réduction de 10 minutes de temps de transport domicile/travail par jour permettrait, pour le siège social d'une grande entreprise de la région parisienne, de gagner 1.400 euros par collaborateur et par an, soit 25% de son coût immobilier annuel". Selon Clément Berardi, de Quartier Libre, "les dirigeants doivent prendre conscience que leurs bureaux doivent être pensés comme des leviers de création de valeur" et non comme des "facteurs de coût".

A partir d'enquêtes réalisées auprès de cadres franciliens et d'anciens élèves de grandes écoles parisiennes, d'entretiens avec des dirigeants de 30 grandes entreprises franciliennes, l'étude a modélisé l'évaluation de la contribution de l'immeuble de bureau à la performance des entreprises. Elle a été conduite en association avec Paris Développement, qui accompagne les entreprises internationales dans leur implantation à Paris, et la direction du développement économique de la Ville de Paris.